

27.01.2005 - 11:01 Uhr

Comité de IUSS ; Swiss, AVS et changements au Secrétariat de IUSS Swiss doit résoudre ses problèmes avec les partenaires sociaux

Berne (ots) -

Le Comité de l'Union syndicale suisse (USS), ayant discuté lors de sa séance du 26 jan-vier de la situation de Swiss, se déclare scandalisé par les nouvelles décisions prises par la direction de l'entreprise. Les perspectives d'avenir ne sont, une nouvelle fois, pas claires et, une nouvelle fois aussi, cest le personnel qui doit en subir les lourdes conséquences. IUSS attend du Conseil fédéral, en tant que principal actionnaire de Swiss, et du conseil d'administration de celle-ci qu'ils définissent une stratégie claire et applicable sur la durée. IUSS attend encore du conseil d'administration et de la direction de Swiss qu'ils résolvent les problèmes avec les partenaires sociaux et respectent les conventions collectives de travail. Les conditions de travail du personnel navigant (flight attendant) et du personnel au sol ont dorénavant déjà tellement été adaptées vers le bas qu'il ne saurait être question de les dégrader encore plus. Changements au Secrétariat de IUSS Le Comité de IUSS a décidé que la succession de Regula Rytz récemment élue à l'exécutif de la Ville de Berne serait assurée par Doris Bianchi, docteur en droit. Doris Bianchi a suivi des études de droit et présenté une thèse sur le droit de cité suisse. Ces deux dernières années, elle a travaillé comme collaboratrice scientifique de la Conférence universitaire suisse. L'automne dernier, elle a participé de manière déterminante à la campagne pour les naturalisations facilitées. Doris Bianchi entamera ses activités à IUSS le 1er avril prochain. Simultanément, Romolo Molo quittera le Secrétariat de IUSS où, depuis le deuxième semestre 2001, il était en charge du droit du travail. À ce poste, Romolo Molo a également dirigé l'assistance juridique des syndicats sous l'angle international. C'est lui qui a préparé, avec succès, la plainte déposée par IUSS auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT), une action qui fut couronnée de succès. Le Comité de IUSS a remercié Romolo Molo pour son engagement. AVS : pas de naufrage en vue Le Comité de IUSS a condamné l'intervention dans les médias de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) comme consistant purement et simplement à semer la panique au sein de la population. Le fait est que l'AVS est solide et stable comme aucune autre assurance sociale. C'est à l'AI, dont les dettes pèsent sur l'AVS, que des problèmes attendent d'être résolus, à savoir : en désendettant l'AI (via 7 milliards de francs venant de l'or de la Banque nationale), en séparant financièrement l'AI de l'AVS, en réalisant rapidement la 5e révision de la loi sur l'AI ainsi qu'en prévoyant des recettes supplémentaires dès 2007. Serge Gaillard, premier secrétaire de IUSS (031.377 01 11), Ewald Ackermann, Service de l'information de IUSS (031. 377 01 09) et Colette Nova, secrétaire dirigeante en charge de l'AVS à IUSS (031. 377 01 24) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100485418> abgerufen werden.